

MIEUX

VIVRE

AVEC

NOS ANIMAUX

À PARIS

BOURNAZEL

P A R I S 2 0 2 0

PARIS EST UNE VILLE OÙ LES ANIMAUX SONT PLUS NOMBREUX QU'ON NE LE PENSE.

On dénombre 200 000 chats et 100 000 chiens. Les nouveaux animaux de compagnie comme les hamsters, les lapins ou des reptiles connaissent également une popularité croissante, tandis que la présence d'une faune sauvage, parfois insoupçonnée, demande à être mieux protégée dans l'environnement urbain.

Il est essentiel que la ville leur accorde une place plus importante et les valorise davantage afin qu'ils s'épanouissent de façon plus harmonieuse dans la cité. C'est le rôle de la municipalité de veiller au bien-être des animaux, de faire la pédagogie de leur présence dans la ville et d'organiser le vivre-ensemble de façon responsable dans l'espace public.

Je suis convaincu que la considération que l'Homme accorde à ces êtres vivants est révélatrice de son humanité. Au-delà de la conviction personnelle qui est la mienne, le respect du bien-être animal doit s'inscrire

directement dans la transformation durable de nos modes de production et de consommation.

C'est pourquoi j'ai souhaité m'engager résolument en faveur de la cause animale à l'Assemblée nationale depuis 2017. J'ai ainsi porté un amendement pour instaurer une alternative végétarienne quotidienne dans les cantines, j'ai voté pour l'interdiction de l'élevage en cage des poules et en faveur de l'installation de caméras dans les abattoirs. Je souhaite par ailleurs l'interdiction de la détention d'animaux sauvages dans les cirques. Enfin, je suis favorable à l'interdiction des ventes d'animaux dans les animaleries où les conditions d'accueil ne sont pas toujours respectueuses de leur bien-être.

IL N'Y PAS DE VILLE DURABLE QUI N'INTÈGRE PAS PLEINEMENT LES ANIMAUX À LA VIE DE LA CITÉ.

A Paris, nous devons aller plus loin pour promouvoir ce « vivre ensemble » entre les Hommes et les Animaux. C'est le sens des

premières propositions que je formule dans ce livret, co-construites avec des Parisiens et des experts qui ont nourri notre travail.

DÉFENDRE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

NOMMER UN ADJOINT en charge de la condition animale et de la préservation des végétaux. triste record : 100 000 par an dont 60 000 l'été.

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

grâce à l'action de la police municipale, qui disposera d'une brigade dédiée et formée. Un numéro spécial sera disponible pour signaler les comportements de maltraitance animale. Le 3975, le numéro de Paris.fr, qui permet un accès auprès d'un opérateur de la Mairie pour divers services, pourrait, après formation des opérateurs, être également utilisé pour signaler les abandons d'animaux.

**MENER UNE CAMPAGNE
PARISIENNE AFIN DE LUTTER
CONTRE L'ABANDON DES
ANIMAUX** dont la France détient le

DURCIR LES SANCTIONS à l'encontre des personnes coupables de maltraitance animale.

**TRAVAILLER EN LIEN AVEC LES
VÉTÉRINAIRES** à une campagne de stérilisation des chats afin de contrôler le développement d'une population qui fait l'objet d'un trafic illégal de vente de chatons, non vaccinés, non sevrés, voire souffrant de maltraitance.

INTERDIRE LA PÊCHE À PARIS, qui est aujourd'hui autorisée alors que les poissons issus de la Seine et des canaux sont pourtant déclarés impropres à la consommation par arrêté préfectoral.

SANCTUARISER TOUS LES ESPACES VERTS de la capitale pour permettre à des espèces parfois rares de pouvoir y demeurer.

FAVORISER L'ADOPTION DES ANIMAUX ABANDONNÉS via des associations reconnues et fiables, et qui elles-mêmes interrogeraient très sérieusement les propriétaires qui se

présentent. Nombre d'associations de ce type existent déjà, il est important de les aider à continuer leur action bénéfique qui participe de façon notoire au bien-être des animaux.

DEMANDER expressément au préfet de police **l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques à Paris.**

VALORISER LA PLACE DES ANIMAUX EN VILLE

DÉVELOPPER LA VISITE D'ANIMAUX de compagnie dans les hôpitaux et dans les EHPAD. Leur présence contribue à créer du lien social, et favoriser un climat joyeux et apaisé, aider certains malades à mieux vivre les épreuves de la maladie.

PERMETTRE au moins une fois par an aux écoles **d'accueillir la visite de chiens-guides d'aveugles.**

DÉMULTIPLIER "LA FÊTE DES ANIMAUX" dans les arrondissements de manière régulière tout au long de l'année. Conviviales, elles permettront aux propriétaires d'animaux et à tous les Parisiens curieux de venir échanger avec les professionnels.

DÉVELOPPER LES ESPACES

CANINS en liberté dans les grands parcs à l'image de ce qui existe à Montréal ou à Vienne : j'expérimenterai également dans chaque arrondissement la dédication d'une portion de parc ou espace vert à certains horaires préalablement fixés pour les animaux et leurs propriétaires.

DÉLIVRER UNE MÉDAILLE DISTINCTIVE AUX CHIENS ET UNE CARTE AUX PARISIENS

après évaluation par des vétérinaires afin de les autoriser à se promener dans des jardins et des squares à des horaires aménagés.

RESPONSABILISER LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

INSTITUER DANS LE CADRE DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES UN ÉVEIL

à la connaissance du monde animal et aux enjeux du bien-être animal.

Cette formation fait partie intégrante de ma volonté de faire émerger une génération éco-citoyenne consciente des enjeux environnementaux et de notre éco-système.

FORMER LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

, en travaillant avec les vétérinaires dans le cadre de la fête des animaux par arrondissement : apprendre à faire marcher naturellement un animal avec une laisse, savoir gérer les aboiements, bien alimenter son animal... la responsabilité d'un être vivant demande de l'information et de la formation, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

RESPONSABILISER. L'ENTRETIEN D'UN ANIMAL

est aussi un engagement financier.

Nourriture, vaccins, visites chez le vétérinaire, accidents et pathologies éventuels, les futurs propriétaires doivent en être parfaitement conscients pour ne pas se décider à la légère ; et surtout, un animal de compagnie demande de l'attention et une prise en charge assortie de responsabilités.

INSTALLER 1 000 DISTRIBUTEURS DE SACHETS BIODÉGRADABLES - notamment dans

les parcs et jardins - pour le ramassage des déjections canines, comme cela existe dans de nombreuses villes franciliennes. Bordeaux a, par exemple, installé plus de 200 distributeurs pour faciliter ce devoir.

CRÉER UNE BRIGADE ÉQUESTRE de la police municipale.

C'est une présence à la fois dissuasive, mais également rassurante et apaisante.

DURCIR L'AMENDE POUR LES DÉJECTIONS CANINES. Un procès-

verbal sera établi par la police municipal et transmis à l'Officier du ministère public. Je souhaite que les contrevenants puissent effectuer des stages avec les équipes de nettoyage afin de s'exonérer du paiement de l'amende.

BOURNAZEL

P A R I S 2 0 2 0